

Le pont de Maincy

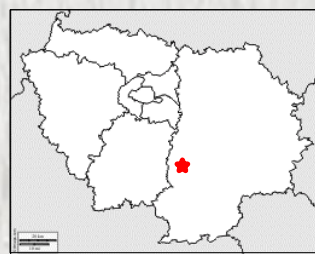
Le pont de Maincy, rendu célèbre par le peintre Cézanne (1839-1906), est situé dans le bas de Trois Moulins, il franchit l'Almont, marquant la limite des communes de Maincy et Melun. Paul Cézanne a peint cet endroit alors qu'il séjournait à Melun en 1879. L'œuvre est importante car elle marque un tournant décisif dans l'expression de l'artiste qui rompt avec l'impressionnisme. Elle est aujourd'hui exposée au musée d'Orsay. Ce n'est qu'en 1950 qu'un professeur de dessin reconnaît le lieu et intervient pour que ce tableau retrouve son vrai nom : « Pont de Maincy » nommé auparavant « Pont de Menecy » en raison probablement de l'accent méridional de son auteur.



Maincy : Pont Cézanne – Photo FD ©

La ruelle du ru et les moulins

L'eau détient une place prépondérante dans l'histoire et l'économie de la commune. Si le village s'est développé sur un coteau de l'Almont, c'est pourtant le ru très discret dit "de la Fontaine" ou "des Moulins" qui lui procure, grâce à la déclivité, l'énergie nécessaire au fonctionnement de moulins à eau. Aujourd'hui, il fait encore bon flâner en parcourant la ruelle du ru. Ainsi, en suivant son cours, vous trouverez, dominant la place des Fourneaux, une immense bâtisse, reste du moulin de « la Porte », puis le moulin de « la Chambre » et enfin, arrivant à l'Almont, le moulin « des Prés » répertorié comme l'un des plus anciens moulins à papier de France.



Voir carte IGN n° 2415 OT

Départ : Maincy
Place des Fourneaux
GPS : Lat. Long. : 48.550,2.701
UTM : 31U 0477910 5377470

Accès : Maincy, située à 3 km de Melun et à environ 60 km de Paris.

Informations pratiques : 1 épicerie, 1 boulangerie
Dénivelé positif : 90 m

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de débris.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Maincy Sur les pas de Paul Cézanne



Maincy : un petit pont – Photo FD ©

Ce parcours tranquille sillonne la vallée de L'Almont, entre le château de Vaux-le-Vicomte et la ville de Melun. Bois, rivière et rus l'agrémentent, au point qu'un peintre réputé en a immortalisé l'un des sites.



9,8 km



3 h 1/4



Jaune



Facile

CODERANDO 77

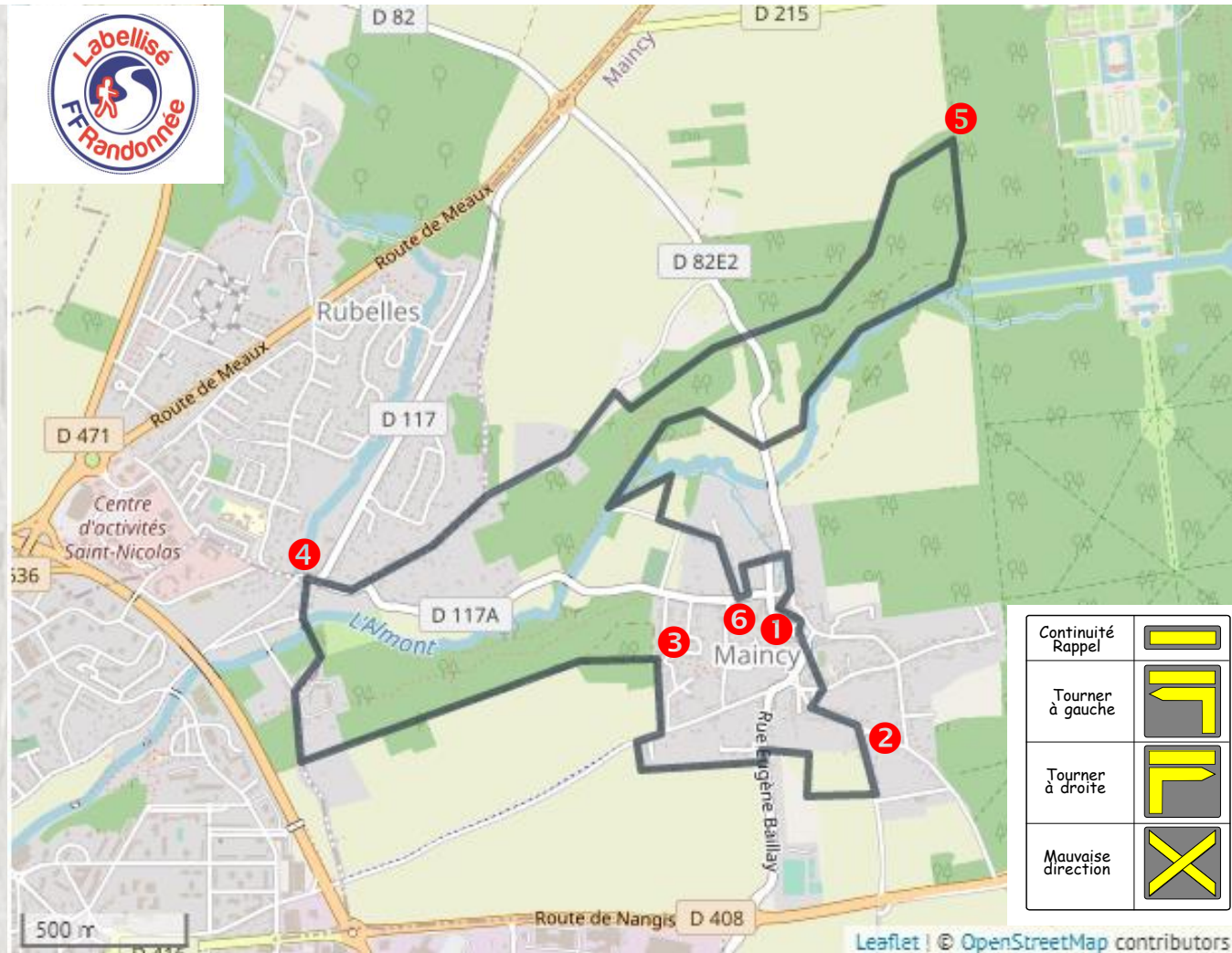
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU

01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

Mise à jour - Septembre 2020 -

Sur les pas de Paul Cézanne

- 1** De l'abri bus, face à la boulangerie, partir à gauche. Monter à droite la rue Bordière et, à gauche, l'escalier puis le passage le long de l'école et de la mairie. Rejoindre la rue Alfred et Edme Sommier, tourner à droite puis à gauche, rue R. Traversière. Virer à gauche dans la rue de Sivry.
- 2** Au niveau de la place en triangle, suivre à droite la rue du Canal de la Madeleine puis, à droite, le chemin champêtre. Bifurquer à droite et contourner le lotissement. Faire un gauche-droite dans la route pour s'engager dans le sentier du Milieu de la Plante Bardon. Après un angle droit, il rejoint la rue de Melun. Tourner à droite puis à gauche, chemin des Meuniers. Laisser le sentier à gauche.
- 3** Dans le chemin bitumé virer à gauche, traverser le bois puis suivre sa lisière tout droit jusqu'à la route. Descendre, contourner les Coudrays à droite et franchir le pont Cézanne sur l'Almont. Grimper la rue en face.
- 4** Suivre à droite la rue de Praslin sur 1300m. Au croisement avec un sentier, descendre à droite. Le sentier vire à gauche. Route de Voisenon faire un gauche-droite pour suivre le chemin des Temps perdus. Garder la même direction tout en restant à niveau jusqu'au mur du château de Vaux-le-Vicomte.
- 5** Dévaler à droite le chemin, longer l'Almont qui sort du parc du château de Vaux-le-Vicomte. Couper la route. Le chemin part ensuite en oblique vers la droite puis suit la rivière. Franchir celle-ci par le pont de pierre, longer le cours d'eau à gauche. Le sentier fait un angle aigu à droite. A hauteur de la station d'épuration, se diriger à gauche puis à droite dans la rue des Carrières au travers le lotissement.
- 6** Tourner 2 fois à gauche, descendre dans le lotissement pour rejoindre, par la venelle, la rue du Pavé de l'église. La suivre en face, monter à droite la rue Basse Poignet puis emprunter la sente (peu visible) à droite. Elle fait un virage à gauche. Laisser les sentes à droite et à gauche et, après un virage à gauche, déboucher sur la place des Fourneaux.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".